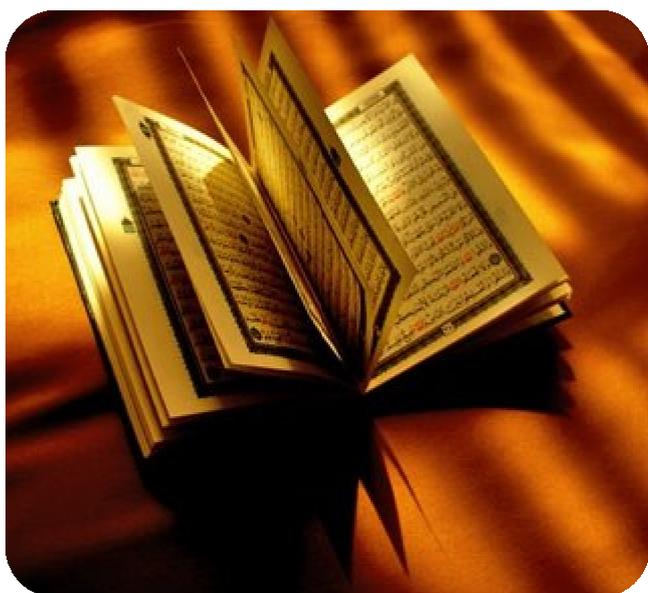


Ramadan ou le mois du Coran



الصراط المستقيم

LaVoie
Droite .Com

Cheikh Ali Abderrahmane Al-Houdeifi

Traduit par IPEC (Ligue Islamique Mondiale)



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Ramadan ou le mois du Coran

Ô musulmans !

Craignez Allah (عز وجل), car la crainte d'Allah est la meilleure chose que vous puissiez obtenir et la meilleure provision pour l'autre monde ; avec la crainte d'Allah, vous purifiez vos actions et élevez vos degrés.

Serviteurs d'Allah !

Sachez que le plus grand bienfait est celui de la foi et du Coran ; la foi est la lumière des cœurs et des yeux (discernement) ; de même qu'elle est l'âme de l'homme, son existence, son honneur, sa gloire et sa dignité ; et il n'y a aucun bien dans l'être humain sans la foi.

Le Coran est la guidée et la lumière ; il appelle vers tout ce qui est bien et interdit tout ce qui est mal ; il est la subsistance des âmes et il les purifie ; il montre tout ce qui est licite et ce qui est illicite, et contient les détails de la législation et des lois, il prédomine ce monde et l'autre ; celui qui s'y accroche, Allah le guide vers les meilleures situations, tandis que celui qui l'abandonne est perdant, Allah (عز وجل) a dit :

{Ce Coran guide vers la voie la plus droite et annonce aux croyants qui font les bonnes œuvres qu'ils auront une grande récompense}

[Sourate 17 verset 9]

Et Allah (عز وجل) a dit :

{Celui qui suivra Ma voie ne s'égarera pas et ne sera point misérable. Et celui qui aura tourné le dos à Mes rappels et se sera refusé à M'évoquer par la pensée et par la parole, celui-là aura une vie d'amertume et de gêne, et Nous le ferons venir aveugle au rassemblement du jour de la résurrection}.

[Sourate 20 - Versets 123-124]



Ibn Abbas (رضي الله عنه) a dit :

« Allah a garanti à celui qui met le Coran en pratique de ne pas être égaré dans ce monde et de ne pas être misérable dans l'autre. »

Le Coran est le miracle de notre prophète Mohammed (صلى الله عليه وسلم) qui s'adresse aux générations des humains jusqu'au jour du jugement et qui convainc la raison humaine à l'aide de différentes et multiples preuves pour que l'homme suive la vérité et se soumette au Seigneur des mondes par obéissance et de son plein gré ou qu'il rejette la vérité après l'avoir connue en la reniant et par orgueil ; selon Abou Houréïra (رضي الله عنه) le messager d'Allah (صلى الله عليه وسلم) a dit :

« Chaque prophète qui a été envoyé, a eu des preuves auxquelles les gens ont cru ; et moi, ce que j'ai eu est une révélation ; donc, j'espère être le prophète qui aura le plus grand nombre de gens qui le suivront » (rapporté par Al-Boukhari.)

Les hommes et les génies n'ont pas pu apporter un livre semblable à ce miracle éternel au moment de la descente du Coran ; de plus, si les premiers parmi eux et les derniers se rassemblaient pour apporter une parole comme le miracle du Coran, ils n'y parviendraient jamais, Allah (عز وجل) a dit :

{Dis : “Si les Humains et les Génies se joignaient les uns aux autres pour apporter quelque chose de semblable à ce Coran, ils n'apporteraient pas son pareil même s'ils se soutenaient mutuellement ”}.

[Sourate 17 - Verset 88]

Et Allah défia les hommes et les génies d'apporter dix chapitres (Sourates) semblables aux chapitres du Coran, et ils n'y parvinrent pas, Allah (عز وجل) a dit :

{Dis : “Apportez donc dix chapitres, semblables à ces chapitres, forgés de toutes pièces et faites appel à qui vous pouvez en dehors d'Allah si vous êtes sincères”}.

[Sourate 11 - Verset 13]

Et enfin, Allah leur demanda d'apporter un seul chapitre semblable au Coran, et ils n'y parvinrent pas non plus, Allah (عز وجل) a dit :

{Si vous avez quelque doute sur ce que Nous avons fait descendre sur notre esclave (serviteur), apportez donc un chapitre dans son genre et faites appel à vos témoins autres qu'Allah si vous êtes véridiques. Si vous ne le faites pas et vous ne le ferez jamais, craignez alors la Fournaise dont le combustible sont les Humains et la pierraille, et qui a été spécialement aménagée pour les négateurs}.

[Sourate 2 - Versets 23-24]



Allah a fait descendre le Coran comme un miracle par miséricorde de la part d'Allah envers ses serviteurs pour qu'ils sachent que le Coran est la parole d'Allah, qu'il est le Dieu véridique et que Mohammed est un véritable messenger d'Allah, car le Coran est la plus grande preuve qui nous indique les qualités de notre Seigneur, Allah (عز وجل) a dit :

{Tels sont les signes (versets) d'Allah. Nous te les récitons en toute vérité et bon droit. A quel discours peuvent-ils croire après Allah et ses signes ?}
[Sourate 45 - Verset 6]

Et Allah (عز وجل) a dit :

{Tels sont les versets d'Allah, Nous te les récitons en toute vérité et bon droit, et tu fais certainement partie des Messagers}
[Sourate 2 – Verset 252]

Par conséquent, celui qui ne croit pas au Coran et à son miracle, les miracles (du prophète صلى الله عليه وسلم) et la vue des signes ne lui serviront à rien, de même que le miracle du Coran dans son organisation magnifique, ses lois remplies de sagesse, ses preuves sur les lois de l'univers et les secrets de la création, ses enseignements pour la société humaine, la véracité de ce qu'il annonce à propos du passé et du futur, ses buts élevés, et le miracle du Coran concernant l'éducation complète de l'homme dans tous les domaines. Et la communauté islamique a été envoyée pour tous les hommes et elle est la meilleure communauté grâce au Coran comme Allah a dit :

{Vous êtes, depuis toujours, la meilleure nation suscitée aux Humains : vous ordonnez les bons usages, vous proscrivez ce qui en est réprouvé et vous croyez en Allah. Si les gens du Livre avaient cru, c'eût été bien meilleur pour eux}.
[Sourate 3 – Verset 110]

Et l'humanité n'a jamais connu dans l'Histoire une communauté plus miséricordieuse, plus juste et plus tolérante que la communauté islamique.

Ô musulmans !

Vous avez un grand besoin d'avoir les qualités vers lesquelles le Coran vous a appelé en obéissant à ses ordres, en vous éloignant de ce qu'il a interdit, en faisant ce qui est licite, en vous interdisant à vous-mêmes ce qui est interdit (illicite), en mettant le Coran en pratique et en ayant la foi en lui ; et le Coran ne porte ses fruits en l'homme que si l'âme s'est préparée à l'accepter, si le cœur s'est ouvert pour recevoir ses lumières et si les membres se sont remplis de crainte et de rabaissement en entendant ses incitations aux biens, ses interdictions du mal, ses promesses et ses menaces, Allah (عز وجل) a dit :

{Allah a fait descendre le discours le plus beau : un Livre en parfaite concordance avec lui-même et aux vérités répétées. Ceux qui craignent leur Seigneur en ont la chair de poule (ils frissonnent de peur) puis leur peau et leur cœur redeviennent doux à la lecture du rappel d'Allah (le Coran). Telle est la bonne direction d'Allah avec



laquelle il guide qui il veut. Et celui qu'Allah égare nul ne peut plus le guider}.

[Sourate 39 - Verset 23]

Et la période propice aide pour que l'âme de l'homme soit influencée (soit émue) par le Coran, de même qu'elle augmente la bonne guidée du musulman et sa lumière ; et le mois de Ramadan est la meilleure période pour la lecture du Coran et pour en être influencé (ému), car le Coran est une subsistance pour l'âme et par lui l'emprise de l'âme qui ordonne le mal diminue sur le corps. En jeûnant, l'âme s'élève et se fortifie avec la nourriture du Coran ; donc, le musulman bénéficie beaucoup du Coran et prend du plaisir en le lisant, car il est la subsistance et la vie de son âme. Le Coran est comme la pluie bénéfique, l'âme comme la terre et le mois de Ramadan comme la période propice pour la descente de la pluie qui fait pousser les fruits de la terre, selon Abou Moussa Al-Ach'ari (رضي الله عنه) le messenger d'Allah (صلى الله عليه وسلم) a dit :

« L'exemple de la guidée et de la science avec lesquelles Allah m'a envoyé, est comme une pluie qui est tombée sur une terre ; il y avait sur cette terre une bonne partie qui accepta l'eau, alors beaucoup d'herbe y poussa ; et il y avait des endroits arides qui retinrent l'eau, Allah en fit profiter les gens, ainsi ils en burent, abreuvèrent les animaux et cultivèrent ; et une autre partie de la terre ne retint pas l'eau et ne fit pas pousser l'herbe ; ceci est l'exemple de celui qui s'est instruit dans la religion d'Allah et a tiré profit de ce avec quoi Allah m'a envoyé ; donc, il a su (appris) et a enseigné, et l'exemple de celui qui n'en a pas tiré profit et n'a pas accepté la guidée d'Allah avec laquelle j'ai été envoyé. »

Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Serviteurs d'Allah !

Profitez des jours qui restent du mois de Ramadan, le mois du Coran, augmentez la lecture du Livre d'Allah (عز وجل), en méditant sur la signification de ses versets et en les comprenant, et en mettant le Coran en pratique, car les pieux prédécesseurs s'adonnaient à la lecture du Coran pendant ce mois, et leurs langues ne cessaient d'invoquer Allah, certains parmi eux achevaient la lecture du Coran en sept jours, d'autres en trois jours et d'autres en une seule nuit. Et celui qui met le Coran en pratique fait partie des gens du Coran même s'il ne l'a pas appris par cœur, et celui qui ne le met pas en pratique ne fait pas partie des gens du Coran même s'il l'a appris par cœur ; et que celui qui n'a appris qu'une partie du Coran, lise ce qu'il a appris et le répète.

Et hâtez-vous de vous repentir de vos péchés, car vous ne pouvez avoir le succès qu'avec le repentir ; passez votre temps à accomplir de bonnes œuvres pendant ce mois ; soyez bienfaisants envers les pauvres, les miséreux et ceux qui sont dans le besoin en suivant ainsi le plus généreux des hommes (صلى الله عليه وسلم), car il a été rapporté dans un hadith que l'ange Gabriel (عليه السلام) rendait visite au prophète (صلى الله عليه وسلم) pour la lecture du Coran une fois chaque année pendant le mois de Ramadan, et la dernière année, il lui rendit visite pour la lecture du Coran deux fois ; alors, le messenger d'Allah (صلى الله عليه وسلم) était plus généreux dans le bien que le vent porteur de pluie lorsque l'ange Gabriel le rencontrait.

Et soyez assidus à l'accomplissement de la prière de Tarawih pendant le mois de Ramadan, car il est rapporté dans un hadith :



« *Quiconque prie avec l'Imam jusqu'à ce qu'il s'en aille, aura la récompense d'une nuit passée en prière* » et : « *Quiconque prie pendant le mois de Ramadan en ayant la foi et en espérant recevoir la récompense, ses péchés commis dans le passé lui seront pardonnés* ».

Serviteurs d'Allah !

Soyez assidus à l'accomplissement des prières obligatoires, car la prière est le pilier de la religion et elle préserve de commettre les actes immoraux et les péchés ; celui qui protège la prière, se sera alors protégé lui-même et aura protégé sa religion, et celui qui la néglige, se sera alors perdu et aura perdu sa religion. La prière est la première chose sur laquelle le serviteur sera interrogé le jour du jugement, alors si elle est acceptée, toutes les autres actions seront acceptées, mais si elle est rejetée, toutes les autres actions seront rejetées ; et on dira à celui qui n'accomplissait pas la prière : « **Entre en enfer avec ceux qui y entrent** ». Payez la Zakat (l'aumône légale) avant que vous ne soyez punis avec votre argent après la mort, il est rapporté dans un hadith :

« *Tous ceux qui possèdent une fortune et ne payent pas la Zakat, verront apparaître devant eux le jour du jugement un serpent qui saisira les deux coins de leurs bouches et dira : « Je suis ta fortune, je suis ton argent. »* »

Terminez le mois de Ramadan avec les meilleures bonnes œuvres que vous puissiez accomplir, car les actions n'ont de valeur que selon la façon dont elles sont achevées ; donc, celui qui a accompli de bonnes actions au début du mois, doit remercier Allah et continuer à accomplir de bonnes actions, et que celui qui a été négligent, rattrape ce qu'il a manqué et fasse beaucoup d'efforts pendant les dix derniers jours.

Protégez votre jeûne en abaissant vos regards (devant ce qui est interdit), en protégeant vos langues, en évitant de faire du tort aux gens, et en dépensant dans le bien ; et augmentez l'invocation d'Allah, car elle est la meilleure parmi vos bonnes actions et la plus pure auprès de votre Seigneur.

Serviteurs d'Allah !

Augmentez vos demandes adressées à Allah sincèrement pendant la nuit et le jour pour les musulmans et leurs dirigeants, car les malheurs (les calamités) se sont multipliés sur les musulmans à cause de leurs péchés, et Allah seul peut repousser et dissiper les malheurs des musulmans et les protéger contre le mal, les tourments et les difficultés, Allah (عز وجل) a dit :

{Hâtez-vous vers une absolution de votre Seigneur et un paradis ayant la largeur des cieux et de la terre et ayant été aménagé pour les gens pieux. Ceux qui dépensent dans la richesse et la pauvreté, qui refoulent leur colère et qui pardonnent aux gens. Et Allah aime les gens de bien}.

[Sourate 57 - Verset 21]



Deuxième sermon

Craignez Allah en secret et en public, car Allah connaît vos intentions et vos actions.

Serviteurs d'Allah !

Allah, par sa miséricorde, sa sagesse, sa science infinie, et sa puissance, nous a indiqués les meilleurs mois, les nuits et les jours honorables, et les heures bénies pour que nous puissions fournir des efforts pendant ces moments en accomplissant les bonnes actions qu'Allah (عز وجل) a prescrit, et pour que nous puissions obtenir les bienfaits et les bénédictions de notre Seigneur ; donc, celui qui frappe à la porte de son Seigneur avec sincérité et en suivant la Sounnah, Allah lui ouvrira les portes de sa miséricorde. Et parmi ces nuits honorables et ces heures bénies : **les dix derniers jours du mois de Ramadan**; et dans ces dix derniers jours, se trouve **la nuit du destin** qu'Allah a citée et élevée dans son Livre, Allah (عز وجل) a dit :

**{Nous l'avons fait descendre (le Coran) dans la nuit de la valeur (ou du destin). Et d'où
peux-tu savoir ce qu'est la nuit de la valeur ?**

La nuit de la valeur vaut mieux que mille mois}

[Sourate 97 - Versets 1 à 3]

C'est-à-dire que passer cette nuit en adoration est mieux que mille mois d'adoration dans lesquels il n'y a pas la nuit du destin (ou de la valeur), il est rapporté dans un hadith que le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit :

« Quiconque passe la nuit du destin en prière en ayant la foi et en espérant recevoir la récompense, ses péchés commis dans le passé lui seront pardonnés ».

Et cette nuit se trouve dans les dix derniers jours du mois de Ramadan.